



Bilan des comptages de véhicules poids lourds au poste frontière de Rekkem

En février 2008, la Direction régionale de l'Équipement du Nord-Pas-de-Calais et la Direction régionale du Travail des transports ont procédé à un nouveau comptage des véhicules poids lourds au poste frontière franco-belge de Rekkem, situé sur l'autoroute A22. En relevant la nationalité des poids lourds sur les tracteurs, il est ainsi possible d'estimer la répartition des trafics de marchandises par pavillon.

Après la baisse de 2007, le trafic poids lourds au poste frontière de Rekkem a augmenté de 5,5% en 2008. Si la diversité des pavillons reste de mise, la France et la Belgique demeurent les principaux pavillons représentés, avec un tiers du trafic chacun. La baisse de part de marché des plus anciens pays européens se confirme en 2008, avec la poursuite de la montée des nouveaux pays de l'Europe des 27. Cette progression, qui concerne avant tout la Pologne, s'effectue toutefois à un rythme moins soutenu qu'auparavant.

Une hausse de trafic de 5,5% en 2008

En 2008, le nombre de poids lourds comptabilisés à la frontière sur les deux demi-journées de comptage s'élève au total à 2 402 véhicules. Le trafic a ainsi augmenté de 5,5% en 2008, après la forte baisse enregistrée l'année précédente (-21,2%), liée à l'interdiction du transit par Lille pour les poids lourds dans le sens Sud-Nord. La hausse de trafic en 2008 est due uniquement aux trajets en sortie de France, les entrées étant stables depuis au moins trois ans.

Évolution du trafic poids lourds au poste frontière de Rekkem

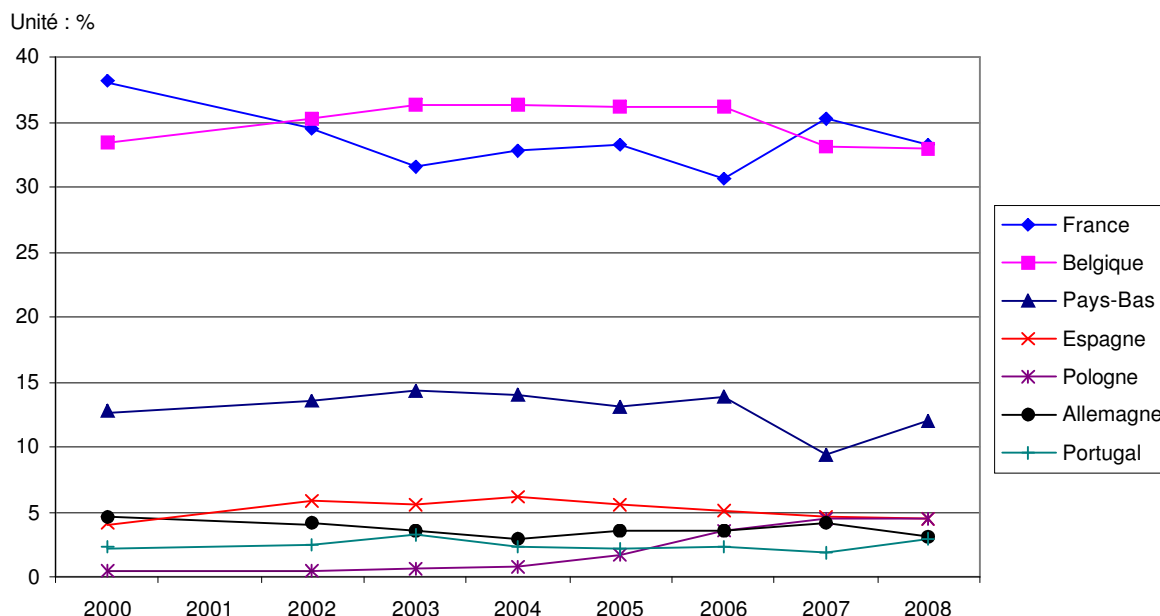


Source : Direction régionale de l'Équipement et Direction régionale du Travail des transports du Nord-Pas-de-Calais

France et Belgique : un tiers des parts de marché chacun

La France et la Belgique sont toujours les principaux pavillons traversant la frontière à Rekkem. En 2008, ils représentent chacun un tiers des poids lourds comptabilisés. Viennent ensuite les Pays-Bas (12,0%), l'Espagne, la Pologne (4,5% chacun), l'Allemagne (3,1%) et le Portugal (2,9%). Ces sept pays regroupent 93% des camions traversant la frontière lors des comptages. Les 7% restant sont répartis entre 24 nationalités. Ainsi, la grande diversité des pavillons recensés au poste frontière reste toujours de mise.

Évolution des parts de marché des principaux pavillons



Source : Direction régionale de l'Équipement et Direction régionale du Travail des transports du Nord-Pas-de-Calais

Avertissements

Dans cette analyse, seuls ont été comptabilisés des véhicules ; il n'est donc pas question de quantités de marchandises ou de conducteurs.

De plus, les comptages ne sont effectués que sur deux demi-journées et ne sont donc pas représentatifs de ce que sont les trafics annuels. Ils permettent avant tout de dégager une évolution locale sur plusieurs années et sont dépendants d'éventuels événements ponctuels et locaux au moment des comptages.

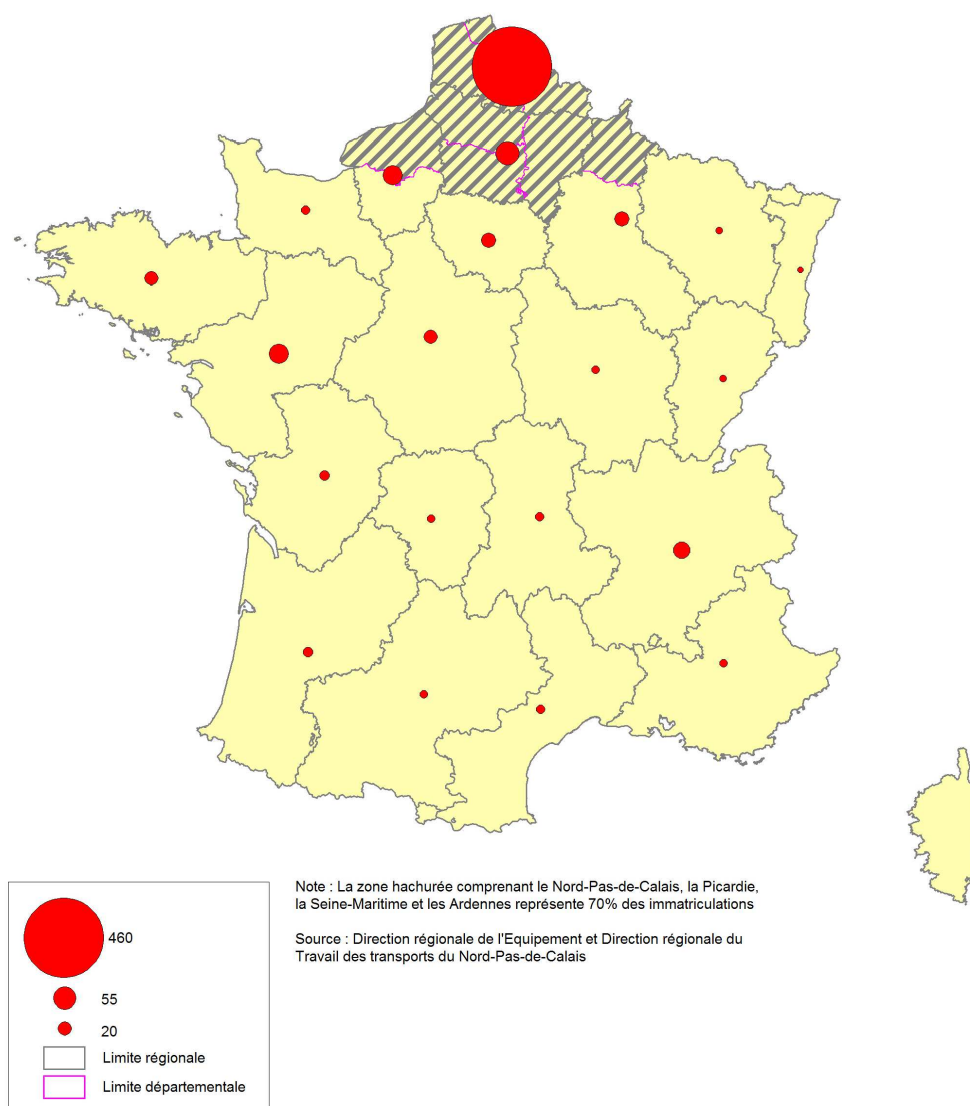
Il faut par ailleurs porter une attention toute particulière à la nouvelle réglementation de circulation en transit dans la métropole lilloise, entrée en vigueur en 2007. Celle-ci a eu pour conséquence une diminution notable des trafics comptabilisés dans le sens Sud-Nord et a probablement impacté la répartition des trafics par pavillon.

Une majorité de poids lourds français immatriculés dans la région

Les poids lourds français traversant la frontière à Rekkem sont essentiellement immatriculés dans le Nord-Pas-de-Calais : la région représente à elle seule 57% de ces immatriculations. Les autres régions d'origine des poids lourds sont souvent des régions géographiquement proches ou situées dans le nord-ouest de la France. Se distingue également la région Rhône-Alpes, qui est une des plus grandes régions de France en termes d'activité de transport. Par ordre décroissant, les régions les plus représentées sont ainsi la Picardie (6,9%), les Pays de la Loire (4,8%), la Haute-Normandie (4,6%), Rhône-Alpes (3,9%), l'Île de France (2,8%), la Champagne-Ardenne (2,8%), le Centre (2,6%) et la Bretagne (2,4%).

À un niveau géographique plus fin, le critère de proximité géographique est encore plus visible. En effet, hormis le Nord et le Pas-de-Calais, qui regroupent respectivement 36% et 21% des immatriculations, les départements ne dépassent pas les 5%. Les plus représentés sont les départements géographiquement proches que sont l'Aisne (4,3%), la Seine-Maritime (3,9%) et la Somme (1,5%). Plus largement, la zone comprenant le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, le nord de la Champagne Ardenne et de la Haute-Normandie représente 70% des immatriculations de poids lourds français comptabilisées à la frontière.

Répartition des poids lourds français traversant la frontière à Rekkem en 2008 selon leur région d'immatriculation



La baisse des parts de marché des pavillons de la « vieille Europe » au profit des nouveaux entrants est confirmée en 2008

La baisse des parts de marché des pavillons de la « vieille Europe » au profit des nouveaux entrants européens se poursuit en 2008, mais à un rythme moins soutenu que précédemment. Au total, entre 2000 et 2008, la part de trafic due à des camions de l'Europe des 15 est en effet passée de 98,7% à 90,8%, soit une diminution de 7,8 points en huit ans. Cette baisse est due principalement au pavillon français, dont la part de marché a diminué de 4,8 points sur la période. La Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne ont également perdu des parts de marché, mais dans une moindre ampleur (respectivement -0,5, -0,7 et -1,5 point).

Inversement, la part de marché des nouveaux pays européens ne cesse d'augmenter : de 0,7% en 2000, elle est passée à 8,7% en 2008. L'augmentation est portée par la Pologne, dont la part de marché a progressé de 4,1 points sur la période, et dans une moindre mesure par la Lituanie (+0,9 point) et la Slovaquie (+1,0 point).

Il est par ailleurs important de remarquer que la répartition des parts de marché entre les pays de l'ancienne Europe des 15 et les nouveaux européens a peu évolué entre 2007 et 2008. Les premiers ont perdu 0,2 point de part de marché, tandis que les autres en ont gagné le même nombre. Entre 2006 et 2007, les variations étaient beaucoup plus fortes. Elles étaient respectivement de -3,1 et +2,8 points. Les prochains comptages pourront répondre à la question de la stabilisation éventuelle de ces parts de marché.

Évolution des parts de marché entre 2000 et 2008 :

	Parts de marché (en %)								Évolution 2000-2008 (en point de %)
	2000	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	
France	38,1	34,4	31,5	32,7	33,3	30,6	35,2	33,3	-4,8
Groupe des 4 ⁽¹⁾	88,4	89,1	87,6	89,2	88,0	85,7	82,3	82,6	-5,8
Groupe des 5 ⁽²⁾	93,0	93,2	91,1	92,2	91,6	89,2	86,3	85,7	-7,3
Europe des 27	99,4	99,5	99,3	99,1	99,3	99,8	99,4	99,5	0,1
dont ancienne Europe des 15 ⁽³⁾	98,7	98,5	97,9	97,3	96,3	94,1	91,0	90,8	-7,8
dont nouveaux pays européens ⁽⁴⁾	0,7	1,0	1,4	1,8	3,1	5,7	8,5	8,7	8,0
Autres pays	0,6	0,5	0,7	0,9	0,7	0,2	0,6	0,5	-0,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	0,0

Note : Attention, il y a une rupture de série en 2007, due à la fermeture de la VRU à Lille pour le transit dans le sens Sud-Nord

(1) Groupe des 4 : France, Belgique, Pays-Bas, Espagne

(2) Groupe des 5 : France, Belgique, Pays-Bas, Espagne et Allemagne

(3) France, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Allemagne, Portugal, Italie, Luxembourg, Autriche, Grande-Bretagne, Irlande, Danemark, Finlande, Suède et Grèce

(4) Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Slovaquie, République Tchèque, Slovénie, Roumanie et Bulgarie

Source : Direction régionale de l'Équipement et Direction régionale du Travail des transports du Nord-Pas-de-Calais

Des parts de marché en baisse pour la France et l'Allemagne, en hausse pour les Pays-Bas et le Portugal entre 2007 et 2008

Entre 2007 et 2008, le pavillon français perd 1,9 point de part de marché. En effet, globalement, le trafic a augmenté de 5%, tandis que le nombre de camions sous pavillon français est resté stable. La France reste toutefois le premier pavillon représenté à la frontière, avec 33% de part de marché.

Le trafic Belge est en croissance de 5% en 2008. Il repart ainsi à la hausse après la chute de l'année précédente (-28%). Avec cette croissance égale à l'évolution globale de trafic, la Belgique conserve une part de marché de 33%, à égalité avec la France.

Le pavillon néerlandais se relance en 2007, avec une augmentation de trafic de 35%, après la très forte baisse de l'année précédente (-47%). Les Pays-Bas consolident ainsi leur place au troisième rang des pavillons, avec une part de marché de 12% en 2008, soit 3 points de plus qu'en 2007.

La trafic espagnol et la part de marché du pavillon évoluent peu entre 2007 et 2008 : le trafic augmente de 1%, et la part du pavillon baisse très légèrement, à 4,5%.

La situation récente de la Pologne évolue également assez peu : avec un trafic en hausse de 5%, elle conserve une part de marché de 4,5%, à égalité avec l'Espagne.

L'Allemagne perd un point de part de marché, à 3,1% en 2008, en raison d'une baisse de trafic de 20%.

À l'inverse, le Portugal gagne 1,1 point de part de marché, à 2,9% en 2008, grâce à une hausse de trafic de 68%.

Évolution du nombre de véhicules des principaux pavillons (jours et sens de circulation confondus) :

Pavillon	Trafic								Évolution 2007-2008 (en %)
	2000	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	
France	895	793	746	898	848	885	801	799	0
Belgique	785	813	858	998	920	1 043	752	790	5
Pays-Bas	299	311	339	385	333	400	214	288	35
Espagne	99	136	130	167	140	148	106	107	1
Pologne	10	10	15	23	42	102	102	107	5
Allemagne	108	94	83	81	92	101	93	74	-20
Portugal	54	58	76	64	55	67	41	69	68
Lituanie	4	2	5	14	11	19	25	26	4
Slovaquie	0	0	0	0	2	9	17	23	35
Luxembourg	11	7	10	15	11	20	15	17	13
Italie	14	14	28	13	25	13	12	16	33
Estonie	0	0	1	1	2	8	5	11	120
Lettonie	0	1	1	1	7	4	2	10	400
Grande-Bretagne	23	14	14	7	5	16	11	8	-27
République Tchèque	2	7	3	4	6	12	15	8	-47
Roumanie	0	0	1	2	2	1	1	8	700
Hongrie	1	0	1	1	3	7	17	6	-65
Bulgarie	0	2	3	1	2	1	4	5	25
Slovénie	0	0	3	2	1	2	5	5	0
Danemark	26	25	16	22	14	10	15	4	-73
Autriche	3	1	9	13	6	5	3	3	0
Autres	16	15	24	32	20	16	21	18	-14
Total	2 350	2 303	2 366	2 744	2 547	2 889	2 277	2 402	5

Source : Direction régionale de l'Équipement et Direction régionale du Travail des transports du Nord-Pas-de-Calais

Évolution des parts de marché des principaux pavillons (jours et sens de circulation confondus) :

Pavillon	Part de marché (en %)			Évolution (en point de %)	
	2000	2007	2008	2000-2008	2007-2008
France	38,1	35,2	33,3	-4,8	-1,9
Belgique	33,4	33,0	32,9	-0,5	-0,1
Pays-Bas	12,7	9,4	12,0	-0,7	2,6
Espagne	4,2	4,7	4,5	0,2	-0,2
Pologne	0,4	4,5	4,5	4,0	0,0
Allemagne	4,6	4,1	3,1	-1,5	-1,0
Portugal	2,3	1,8	2,9	0,6	1,1
Lituanie	0,2	1,1	1,1	0,9	0,0
Slovaquie	0,0	0,7	1,0	1,0	0,2
Luxembourg	0,5	0,7	0,7	0,2	0,0
Italie	0,6	0,5	0,7	0,1	0,1
Estonie	0,0	0,2	0,5	0,5	0,2
Lettonie	0,0	0,1	0,4	0,4	0,3
Grande-Bretagne	1,0	0,5	0,3	-0,6	-0,2
République Tchèque	0,1	0,7	0,3	0,2	-0,3
Roumanie	0,0	0,0	0,3	0,3	0,3
Hongrie	0,0	0,7	0,2	0,2	-0,5
Bulgarie	0,0	0,2	0,2	0,2	0,0
Slovénie	0,0	0,2	0,2	0,2	0,0
Danemark	1,1	0,7	0,2	-0,9	-0,5
Autriche	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
Autres	0,7	0,9	0,7	0,1	-0,2
Total	100	100	100	0,0	0,0

Source : Direction régionale de l'Équipement et Direction régionale du Travail des transports du Nord-Pas-de-Calais

Pour comprendre ces résultats

Source :

Les résultats présentés dans cette étude sont issus des comptages de poids lourds réalisés chaque année depuis 2002 par la Direction régionale de l'Équipement et la Direction régionale du Travail des transports du Nord-Pas-de-Calais. Ces relevés ont lieu au poste frontière de Rekkem, situé sur l'autoroute A22, au mois de janvier ou février. À chaque fois, les comptages se déroulent sur deux jours (un mercredi et un vendredi de la même semaine) et aux mêmes heures (de 9h à 12h, 1h30 de comptage dans chaque sens).

Les comptages de l'année 2000 ont été effectués au mois de mai. Aucun comptage n'a été réalisé en 2001.

Définitions :

Pavillon : Le pavillon correspond à la nationalité d'immatriculation du camion ou du tracteur. Il ne s'agit pas forcément de la nationalité du transporteur, puisqu'une entreprise d'un pays donné peut également être présente à l'étranger sous forme de filiale par exemple. Cette internationalisation du transport existe parmi les groupes, mais touche également des entreprises de taille plus modeste, notamment les entreprises dans les zones frontalières où les avantages compétitifs des pays limitrophes sont importants.

Transport par un pavillon tiers : Transport effectué par un troisième pays, autre que celui de chargement et celui de déchargement des marchandises.

Pour en savoir plus

- Bilan des comptages de véhicules poids lourds au poste frontière de Rekkem – Direction régionale de l'Équipement du Nord-Pas-de-Calais, Février 2006
- Les transports routiers de marchandises en Europe en 2005 – DAEI/SESP – Notes de synthèse du SESP n°165, Avril-Mai-Juin 2007
- Le pavillon français face à ses concurrents européens en 2005 – DAEI/SESP – SESP en bref n°17, Mai 2007
- Site du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire : www.equipement.gouv.fr
- Site de la direction régionale et départementale de l'Équipement du Nord-Pas-de-Calais : www.nord.equipement.gouv.fr

Direction régionale de l'Équipement Nord-Pas-de-Calais et Direction régionale du Travail des transports
Nord-Pas-de-Calais
Cellule Applications Statistiques

44, rue de Tournai - BP 259 - 59019 LILLE CEDEX
Secrétariat : 03 20 13 48 30 - Télécopie : 03 20 13 48 45
Mail : ASSIG.SGP.DRE-Nord-PdC@developpement-durable.gouv.fr
<http://www.nord.equipement.gouv.fr>